



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 MAI 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 mai 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 16 mai 2011

ACQUISITION DE SERVEURS POUR
L'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUE A
L'UGAP

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
16 mai 2011

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Nathalie SEGUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD jusqu'à 19h35 (son arrivée)
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Nicole IZORE donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD à partir de 19h35.

Excusés :

- Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

DIRECTION SYSTEMES
INFORMATION
TELECOMMUNICATIONS

ACQUISITION DE SERVEURS POUR L'INFRASTRUCTURE
INFORMATIQUE A L'UGAP

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le parc de serveurs actuel composant l'infrastructure centrale de la Ville de Niort est composé de 85 serveurs. Ils hébergent actuellement 110 applications informatiques utilisées par 850 agents de la Ville, du CCAS et du SEV.

Les 8 serveurs les plus anciens datent de 2002 et ne répondent plus aux besoins de performances actuels des services. Leur puissance de calcul n'est plus suffisante et ne fonctionnera plus à court et moyen terme. De plus, ils ne seront plus maintenus à partir de 2012.

Les nouveaux projets qui sont en cours de réalisation à la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications, notamment :

- La mise en place du nouvel Intranet,
- La migration de la plateforme de serveurs virtuels,
- L'étude de la virtualisation des postes de travail,
- La mise en place du Plan de secours informatique,
- Etc ;

nécessitent de redimensionner les serveurs.

Pour être en mesure de suivre ces évolutions dans les 3 prochaines années et obtenir les meilleurs tarifs, la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications souhaite acquérir ces serveurs par l'intermédiaire de l'UGAP.

L'estimation des acquisitions s'élève à ce jour à un montant de 500.000 € TTC sur les 3 années à venir.

Montant Minimum	Montant Maximum
100.000 € TTC	500.000 € TTC

Les dépenses seront imputées au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les bons de commandes établis auprès de l'UGAP pour l'acquisition de serveurs.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé
Jean-Louis SIMON